

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/09/2017

Dossier complet le :

26/09/2017.

N° d'enregistrement :

2017-005546.

1. Intitulé du projet

Déclaration d'utilité publique en vue de l'exploitation des prises d'eau de Maquens et Madame destinée à la consommation humaine

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom BANQUET

Prénom Régis

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CARCASSONNE AGGLO

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BANQUET Régis, Président

RCS / SIRET

2 0 0 | 0 3 5 | 7 1 5 | 0 0 0 | 1 6

Forme juridique

7348 Communauté d'agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10° Canalisation et régularisation des cours d'eau Autorisation au titre de l'article R.214-1 du Code de l'Environnement	Les prélèvements d'exploitation demandés sont : - débit maximum instantané : 35 l/s, 1 250 m ³ /h, - volume journalier maximum prélevé : 30 000 m ³ -1 250 m ³ /h au rythme de 24 h/j, - volume moyen annuel : 5 500 000 m ³ . En période de pointe prélèvement de 30 000 m ³ /j (1 250 m ³ /h max., soit 0,35 m ³ /s) : le seuil de 5 % de 4,4 m ³ /s (débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ans ou QMNA5 de l'Aude) est dépassé.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo a engagé une procédure de demande d'autorisation d'utiliser l'eau prélevée dans le fleuve Aude :

- à la prise d'eau superficielle de Maquens située en rive gauche de l'Aude sur la commune de Carcassonne,
- à la prise d'eau superficielle de Madame située en rive gauche de l'Aude sur la commune de Couffoulens alimentant le lac de Taure (en secours).

Les eaux de ces prises d'eau sont conduites vers l'usine de potabilisation de Maquens afin d'être traitées et distribuées à la population.

Des périmètres de protection sont mis en place autour des prises d'eau de Maquens et Madame ainsi qu'autour du lac de Taure afin de réduire les risques de pollution accidentelle et ponctuelle : les périmètres de protection immédiate (PPI) autour des points de prélèvement dont les terrains sont à acquérir en pleine propriété par Carcassonne Agglo, des périmètres de protection rapprochée (PPR) à l'intérieur desquels peuvent être interdites ou réglementées toutes activités ou installations portant atteinte directement ou non à la qualité des eaux, des périmètres de protection éloignée (PPE) à l'intérieur desquels les activités et installations peuvent être réglementées.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est ici d'utiliser les eaux captées dans l'Aude pour la consommation humaine, la retenue de Taure étant envisagée comme ressource de secours.

Plusieurs communes seront alimentées par ces prises d'eau, à savoir : Carcassonne, Cazilhac, Palaja, Montirat, Trèbes, Fontiès d'Aude, Monze, Douzens, Berriac, Floure, Barbaira et Capendu.

La population totale desservie s'élève à 62 596 habitants, 67 000 à l'horizon 2020.

La localisation des captages est donné ci-après :

- Prise de Maquens en rive gauche du fleuve, à 1 500 m au sud-ouest et en amont du centre ville de Carcassonne. L'usine des eaux de Maquens est en bordure de la RD 118, en direction de Limoux.

Coordonnées Lambert zone III : x = 599,43 km ; y = 3 100,04 km ; alt. 108,40 m.

- Prise de Madame en rive gauche du fleuve, 400 m en aval du pont SNCF.

Coordonnées Lambert zone III : x = 597,43 km ; y = 3 096,98 km ; alt. 118 ± 0,5 m.

- Lac de Taure 4 km au SW de Maquens, à l'extrémité sud-ouest du territoire communal de Carcassonne.

Coordonnées Lambert zone III du barycentre du lac : x = 596,55 km ; y = 3.097,65 km ; alt. 140 m (plan d'eau) et 130 m (fond).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste en la réalisation de la procédure de protection réglementaire des prises d'eau de Maquens et Madame permettant l'alimentation en eau potable de plusieurs communes du territoire de Carcassonne Agglo.

Cette procédure est réalisée en plusieurs temps, à savoir : élaboration d'un dossier technique permettant de caractériser les captages concernés ainsi que l'hydrogéologie des lieux, avis d'un hydrogéologue agréé en vue de la délimitation de périmètres de protection de la ressource en eau et élaboration de prescriptions, réalisation d'une enquête publique, prise d'un arrêté préfectoral.

Cette procédure peut entraîner la réalisation de travaux spécifiques :

- acquisition de parcelles, notamment les parcelles identifiées comme faisant partie des périmètres de protection immédiate,
- délimitation des périmètres de protection immédiate par la mise en place de clôture.

La procédure engendre également une réglementation spécifique à appliquer sur les périmètres (voir phase exploitation).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lors de la phase "exploitation", il conviendra de mettre en œuvre les propositions de servitude accompagnant les différents périmètres.

Ainsi, à l'intérieur des périmètres de protection immédiate, seront interdites toutes activités autres que celles liées à l'installation. A cela s'ajoute l'interdiction d'épandage de pesticides, d'engrais et autres produits de nature polluante.

Concernant les périmètres de protection rapprochée, plusieurs activités sont soit interdites (exemple : interdiction de stockage d'hydrocarbures), soit réglementées (exemple : les eaux de lavage des gravières devront être décantées avant rejet dans l'Aude).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'utilisation de l'eau pour la consommation humaine nécessite, au titre des articles R.1321-1 à R.1321-36 du code de la santé, une autorisation préfectorale.

En période de pointe, prélèvement de 30 000 m³/j (1 250 m³/h max., soit 0,35 m³/s). Le seuil de 5 % de 4,4 m³/s, débit moyen mensuel sec de récurrence 5 ans ou QMNA5 de l'Aude, étant dépassé, une autorisation au titre de l'article R.214-1 du Code de l'Environnement est nécessaire (rubrique 1.2.1.0.).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
PPI de la prise d'eau de Maquens :	11 000 m ²
PPR de la prise d'eau de Maquens :	20 m de large de part et d'autre de l'Aude sur 5 km en amont
PPI de la prise d'eau de Madame :	100 m ²
PPR de la prise d'eau de Madame :	inclus dans le PPR de Maquens
PPI du Lac de Taure :	100 m ²
PPR du Lac de Taure :	terrain de 50 m autour de la retenue
PPE du Lac de Taure :	bassin versant de 1 km ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

- Prise de Maquens : route de Limoux, Lieu-dit Moulin de Maquens, Carcassonne / Coordonnées Lambert zone III : x = 599,43 km ; y = 3 100,04 km ; alt. 108,40 m.

- Prise de Madame : 400 m en aval du pont SNCF, Lieu-dit Station de Madame, Couffoulens / Coordonnées Lambert zone III : x = 597,43 km ; y = 3.096,98 km ; alt. 118 ± 0,5 m.

- Lac de Taure : communes de Carcassonne, Couffoulens et Roullens / Coordonnées Lambert zone III du barycentre du lac : x = 596,55 km ; y = 3.097,65 km ; alt. 140 m (plan d'eau) et 130 m (fond).

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La prise d'eau de Madame est incluse dans la ZNIEFF de type I nommée "Plaine de l'Aude à Carcassonne" qui s'étend sur 14 km entre Pomas et Carcassonne (superficie 1 126 ha).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Carcassonne : PPRI approuvé - Couffoulens : PPRI approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prise d'eau de Maquens : site inscrit Cité de Carcassonne et son cadre
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Lac de Taure situé à 2,5 km du site "Massif de la Malepère" (FR9101452), - Prise d'eau de Madame situé à 8,4 km du site "Corbières Occidentales" (FR9112027).
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Prise de Maquens situé à 500 m du site inscrit "Abords de la Cité de Carcassonne et extension"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Prise de Maquens : - débit maximum instantané : 350 l/s, 1 250 m ³ /h ; volume journalier maximum prélevé : 30 000 m ³ -1 250 m ³ /h au rythme de 24 h/j ; volume moyen annuel : 5 500 000 m ³ . - Prise de Madame : La prise de Madame est équipée de 2 pompes refoulant d'avril à juin les eaux brutes vers le lac de Taure à un débit maximum de 240 l/s. Par convention avec l'ASA de Carcassonne Ouest, Carcassonne Agglo dispose d'une réserve de 300.000 m ³ soit 12 j. d'autonomie en pointe.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risques sanitaires sur les eaux prélevées dans l'Aude.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux de lavage envoyées vers le réseau d'assainissement collectif.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de refus de dégrillage + charbon actif usagé.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans les différents périmètres de protection rapprochée, des activités humaines y sont réglementées ou interdites.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for description of measures and characteristics]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for self-evaluation response]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Carcassonne

le, 14/09/2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

